



Résolutions Conseil du 08 octobre 2013

Le Conseil,

- Entend le public dans son interpellation concernant l'enseignement bilingue
- Octroie un bail emphytéotique à Actiris
- Classe le site de l'Abbaye de Forest dans le domaine public
- Approuve
 - la convention de communication de données avec la SPF Mobilité et Transports
 - Le ROI s'appliquant aux stewards du service stationnement
- Renouvelle les règlements-taxé sur :
 - le stationnement
 - les événements sportifs et sur les spectacles et divertissements dans une salle permettant d'accueillir plus de 500 personnes dont les exploitants s'engagent à réduire les nuisances
 - les événements sportifs et sur les spectacles et divertissements dans une salle permettant d'accueillir plus de 500 personnes
 - les agences de paris aux courses
 - le placement de chaises, etc. sur le domaine public
 - le placement de marchandises etc. sur le domaine public
 - antennes relais, pylônes et mâts de mobilophonie
 - les établissements bancaires et assimilés
 - Le transport funèbres et la pose de scellés
 - Les distributeurs de carburants et lubrifiants
 - Les commerces ambulants
 - L'occupation temporaire de la voie publique
 - Sur les magasins de nuit
- Les règlements de redevances sur
 - L'occupation des locaux scolaires
 - La célébration civile des mariages
 - L'occupation des locaux de l'hôtel communal
- Prend acte des décisions du collège concernant
 - L'acquisition de :
 - Un pilot-case
 - porte-voix
 - Poubelles
 - Thermomètres

- Un abri de jardin
- Instruments de musique
- Clôtures et bardage
- Armoires sécurisées
- Une machine à écrire
- o La sécurisation de la cheminée de l'école 9
- o le remplacement d'arbres morts dans les parcs et au long de la voirie
- o la réalisation d'un terrain synthétique au Bempt
- o la rénovation des classes et sanitaires en sous-sols à l'école 9
- o Le dossier de rénovation des toitures de l'Eglise Sainte-Marie Mère de Dieu
- o la dépense supplémentaire pour le marché de service « Mission d'arrachage des plantes »
- Modifie le budget ordinaire et extraordinaire 2013
- Emet
- o un avis favorable à l'approbation du budget 2014 de
 - la Fabrique de l'Eglise Saint-Augustin
 - la Fabrique de l'Eglise Sainte-Marie Mère de Dieu
- o un avis défavorable à l'approbation
 - de la modification budgétaire n° 1 du budget 2013 de la Fabrique de l'Eglise Sainte-Marie Mère de Dieu
 - du budget 2014 de la Fabrique de l'Eglise Saint Pie X
- marque son accord sur la participation de Forest au Groupe de Travail GTI Lex
- autorise le collègue
- o de consulter un avocat et d'interjeter appel à cinq jugements rendus dans le cadre de réclamations contre la taxe sur les spectacles et divertissements
- désigne
- o le CIRB pour l'acquisition de matériel informatique
- o La SA ECONOM pour la mise à jour du hardware des serveurs
- ratifie les conventions 2010-2011 et 2011-2012 avec l'ASBL Forest Quartier Santé instaurant un observatoire de la santé et du logement et la convention 2013-2015 avec l'ASBL Atout Projet
- approuve
 - o l'avenant à la convention Foresthoreca
 - o la convention dans le cadre du dossier BOFAS
- prend acte du renouvellement de la composition de l'organe de gestion de la bibliothèque publique néerlandophone
- entend Monsieur Hacken dans son interpellation concernant la reprise de Forest national par le « Sportpaleis »
- nomme 2 agents à titre définitif
- octroi 3 pensions de retraite
- fixe 3 quotes-parts de pensions de retraite
- remplace le secrétaire communal
- désigne les fonctionnaires chargés d'appliquer les amendes administratives